

Mise en service du parc photovoltaïque des Roches Bleues

Le parc photovoltaïque des Roches Bleues à Belles-Fontaines (70) est désormais en service. La centrale est portée par la Société (SAS) « Parc des Roches bleues » dont les actionnaires sont la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Côte-d'Or Énergies, la commune de Belles-Fontaines (commune nouvelle issue de la fusion de Courchaton, de Georfans et de Vellechevreux-et-Courbenans), le SIED 70, la SICAE EST et Énergie Partagée Investissement.

Une énergie renouvelable locale intégrée sur le territoire

La centrale photovoltaïque, d'une capacité de **4 MWc**, est installée sur un terrain de **7 hectares**. **6 780 panneaux** produisent annuellement environ **4,7 GWh d'électricité** soit l'équivalent de la consommation de **2 120 habitants (hors chauffage)**, soit **27 % des habitants de la communauté de communes de Villersexel**. Ce projet permet non seulement de produire de l'électricité « verte » locale mais aussi de contribuer à l'économie locale et de donner une nouvelle vie au terrain communal.

Les travaux, débutés fin février 2025, s'achèveront fin novembre. Ils ont consisté principalement à la préparation du terrain, à l'installation des structures et des modules photovoltaïques, au raccordement et à la sécurisation du site.

Durant les travaux et la durée de vie du parc, diverses mesures en faveur de la biodiversité et de l'environnement sont mises en place : suivis écologiques en phase chantier et en phase d'exploitation assurés par Envol Environnement, mise en place d'un système d'enregistrement en continu de la turbidité des eaux de la source du Crible, nettoyage des panneaux effectué exclusivement à l'eau de récupération.



Centrale vue du ciel © Égrega

Redynamiser une carrière en faveur de la transition énergétique

Exploitée de janvier 1988 à juin 2021, la carrière de Courchaton était considérée comme un terrain « dégradé » sur lequel l'implantation d'un projet photovoltaïque au sol était envisageable. La SEML Côte-d'Or Énergies, en association avec la commune de Belles-Fontaines, le SIED 70 (Territoire d'énergie Haute-Saône), la SICAE EST et Énergie Partagée Investissement, a développé ce projet qui permet de valoriser ce terrain communal. Il génèrera des recettes pour les collectivités (commune, communauté de communes, Conseil départemental) grâce au loyer, à la fiscalité et aux retombées de l'investissement, la commune de Belles-Fontaines détenant 13,5 % de parts dans la société dédiée au projet, 18 % pour la SICAE Est et 27 % pour le SIED 70.

Plus globalement, ce projet s'inscrit pleinement dans la continuité de la politique de la commune sur la transition énergétique et fait suite à la création de deux chaufferies biomasse. Les citoyens peuvent investir dans le projet grâce à Énergie Partagée Investissement à hauteur de 10 % (plus d'informations en cliquant [ici](#)).

L'information en +

Les acteurs du projet organisent, en partenariat avec Coopawatt, un atelier-débat le **samedi 22 novembre 2025 de 10h00 à 12h00 à la salle des fêtes de Belles-Fontaines**.

Destinée aux habitants, cette animation permettra de présenter le mix énergétique de manière ludique, interactive et conviviale. Elle sera suivie d'une visite de la centrale.

Lien d'inscription en cliquant [ici](#)

En savoir plus sur les ateliers mix-énergétique en cliquant [ici](#)

CONTACT PRESSE :

SEML Côte-d'Or Énergies : Nathalie Blanc - 03 80 50 85 09 - direction@cotedor-energies.fr

Propriétaire du terrain de la carrière, la **commune de Belles-Fontaines** a souhaité développer une centrale photovoltaïque au sol et ainsi de poursuivre ses efforts en faveur de la décarbonation et de l'indépendance énergétique tout en utilisant un terrain occupé précédemment pour l'extraction de la pierre.

À l'heure des choix qui conditionnent la transition énergétique, la **Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Côte-d'Or Énergies** développe, construit, investit et exploite des centrales de production d'énergie décentralisée à partir de sources renouvelables : éolien, photovoltaïque au sol ou en toiture, méthanisation ou encore hydroélectricité.

Le **SIED 70** est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour toutes les communes de Haute-Saône. Il opère également dans les domaines suivants : distribution publique de gaz, des réseaux de chaleur bois, bornes de recharges pour véhicules électriques, éclairage public, communications électroniques, énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie et groupements de commandes d'achat d'énergies.

La **SICAE Est** est une entreprise centenaire avec des valeurs de proximité, d'écoute et de conseil. Elle est le distributeur historique d'électricité de plus de 175 communes réparties sur 3 départements. Elle met tout en œuvre afin d'assurer dans les meilleures conditions les missions de service public qui lui sont confiées et donc la distribution d'énergie électrique à l'ensemble de la population dans toutes les circonstances. Elle comprend plusieurs filiales et détient des parts sociales dans plusieurs entités. Celles-ci se situent toutes dans le domaine des énergies.

Mouvement national de l'énergie citoyenne, **Énergie Partagée Investissement** accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées.